

Étude : « État des lieux exploratoire du livestream musical »

Posted on 10 mars 2021 by Clément Coustenoble

Une enquête du CNM sur la période des deux confinements (mars-décembre 2020)

Dans le cadre de son rôle d'accompagnement de la filière et constatant le développement du livestream, le [Centre national de la musique](#) (CNM) a lancé une recherche exploratoire pour « mieux comprendre les difficultés et les questions qui se posent aux acteurs de cette démarche et, dans certaines conditions, soutenir ses évolutions » ; et dressé un premier état des lieux exploratoire.

La priorité est d'apporter des précisions techniques et concrètes à destination des professionnels sur des points comme le droit de la propriété intellectuelle ou encore sur les conventions collectives applicables. Dans un contexte où ni le Code de la propriété intellectuelle, ni la jurisprudence n'ont tranché la plupart des questions qui se posent aux acteurs du monde de la musique, des problématiques nouvelles apparaissent et risquent de se renouveler sans cesse.

Extrait du [minisite du CNM](#) dédié au livestream

Cette ambition fait écho au retour d'expérience formulé par Marie Le Cam, administratrice du FGO Barbara et des Trois Baudets, lorsqu'elle dressait le bilan de la programmation numérique des deux salles (difficultés logistiques, juridiques et fonctionnelles) lors de la [rencontre organisée par le TMNlab autour des Publics en ligne](#).

Un [minisite dédié au livestream](#) a été créé par le CNM. Destiné aux professionnels de la musique pour favoriser une meilleure compréhension de ces pratiques en expansion, il donne accès à plusieurs ressources :

- **un état des lieux** : [État des lieux exploratoire du livestream musical](#) - Une enquête sur la période des deux confinements (mars-décembre 2020)
- **une fiche pratique** : [De la captation d'un spectacle à son exploitation](#) Média, VOD, livestream
- une **veille d'actualité** sur sa [page principale](#)